

Le ballet des FIFA World Cups : d'une aberration à l'autre

Gilles Paché

CERGAM, Aix-Marseille Université

Résumé

À peine la FIFA World Cup de 2022 terminée, la compétition suivante, qui se tiendra aux États-Unis, au Canada et au Mexique en 2026, est déjà au cœur de l'actualité autant sportive qu'économique et géopolitique. Comme pour le Qatar, des controverses commencent à poindre sur le caractère non-environnemental de la FIFA World Cup de 2026. Le choix de trois pays certes voisins, mais qui forment un vaste continent, pose le problème du coût écologique de longs déplacements de plusieurs milliers de kilomètres qui vont privilégier le transport aérien. Tout se passe comme si la FIFA agissait dans une sorte d'impunité environnementale, qui se confirme avec les choix relatifs aux tournois de 2030 et 2034. L'une des explications possibles est l'absence majeure d'un contrepouvoir face à un organisme non étatique qui édicte ses règles du jeu sans jamais être contesté. La note de recherche aborde cette réalité qui pose le problème de la gouvernance du sport de haut niveau, et sa déconnexion récurrente avec des enjeux sociétaux et environnementaux de première importance.

Mots clés: Contre-pouvoir, FIFA World Cups, Football, Environnement, Logistique, Organisation.



Abstract

No sooner has the FIFA World Cup 2022 ended, than the next competition, to be held in the United States, Canada, and Mexico in 2026, is already at the heart of the sporting, economic and geopolitical questions. As in the case of Qatar, controversies are beginning to surface about the non-environmental nature of the 2026 FIFA World Cup. The choice of three neighboring countries, which make up a vast continent, raises the question of the ecological cost of long journeys of several thousand kilometers, which will give priority to air transport. It is as if FIFA were acting with a kind of environmental impunity, which is confirmed by the choices made for the 2030 and 2034 tournaments. One explanation is the major absence of a countervailing power to a non-state body that lays down the rules of the game without ever being challenged. The research note addresses this reality, which raises the problem of the governance of top-level sport, and its recurrent disconnection with societal and environmental issues of the utmost importance.

Key words: Countervailing power, FIFA World Cups, Football, Environment, Logistics, Organization.

Introduction

L'organisation et le déroulement de la FIFA World Cup au Qatar, fin 2022, a fait couler beaucoup d'encre. Même si notre mémoire nous joue des tours, surtout lorsque des crises géopolitiques à répétition retiennent ensuite toute l'attention, il faut se souvenir des controverses sociétales et écologiques que la compétition a soulevé (Paché, 2020). Les milliers de morts sur les chantiers de construction de stades climatisés, et désormais quasi-totalement inutiles, pour faire face à des températures suffocantes, ne sont aujourd'hui qu'écume sur l'océan, comme si tout cela n'était qu'histoire ancienne. En bref, « le monde semble être passé à autre chose », alors même que l'appel au boycott de la



retransmission des matches a été un complet échec, notamment dans les pays occidentaux (Gallo, 2023). Il reste à savoir si la FIFA World Cup au Qatar est porteuse de signaux forts, des signaux dont nous avons appris à apprendre avec sagesse afin d'éviter de reproduire des erreurs funestes, notamment sur le plan environnemental. Pour cela, un coup de projecteur sur la FIFA World Cup qui se déroulera en juin et juillet 2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique est particulièrement instructif.

Rappelons qu'en décembre 2010, la FIFA a tenté de justifier le choix du Qatar en mettant en avant les distances limitées que les supporters et les équipes devraient parcourir pour passer d'un stade à l'autre, avec des joueurs dans leur lit une heure après la fin de chaque match, en attendant le suivant. Un tel argument vole en éclat pour la compétition de 2026. Celle-ci est organisée sur trois pays, ayant coconstruit un projet collectif pour l'occasion, dénommée United 2026 (Wise et Lee Ludvigsen, 2022). Le tournoi mobilise 16 sites, répartis sur quatre fuseaux horaires, et séparés les uns des autres de plusieurs milliers de kilomètres (voir la Figure 1). La « volumétrie » elle-même est largement alourdie puisque 48 équipes seront en confrontation, contre 32 équipes depuis 1998... soit 50 % de plus. Sur le plan de l'éthique sportive, une telle évolution est positive dans la mesure où l'Afrique et l'Asie disposeront de plus d'équipes et, pour la première fois, une place est garantie pour l'Océanie. En revanche, si l'on adopte une perspective plus logistique, le résultat risque de produire une nouvelle aberration écologique avec les quelques 104 matches (sur 33 jours) du tournoi et une utilisation massive du transport aérien compte tenu des longues distances à parcourir, sachant qu'une affluence-record de 5,5 millions de spectateurs est envisagée par la FIFA.

L'objectif de la présente note de recherche est de souligner la permanence de comportements que l'on qualifiera de « déviants » de la part d'une instance de régulation n'étant pas confrontée à un contre-pouvoir qui pourrait en limiter le déploiement. Si le sujet interpelle prioritairement une industrie singulière du spectacle, à savoir le football d'élite qui brasse des sommes colossales (entre 2019 et 2022, le chiffre d'affaires de la FIFA a été de



7,6 milliards de dollars US, et il devrait atteindre 11 milliards de dollars US entre 2023 et 2026), il renvoie à une question abordée dès le début des années 1950 par Galbraith (1952/1993) à propos de l'importance d'un contre-pouvoir dans le système capitaliste, à savoir l'existence d'un pouvoir compensateur qui fait équilibre face à une entité établie imposant ses normes et ses règles du jeu sans être contrariée dans leur mise en œuvre. Or, tout se passe comme si l'absence de contre-pouvoir politique et/ou économique favorisait la fuite en avant de la FIFA dans un ballet de Coupes du monde faisant fi, dans une totale impunité, de toute considération environnementale.

Figure 1

Localisation des 16 stades de la FIFA World Cup en 2026



Source: https://flytrippers.com/list-world-cup-locations-2026/

Courir après le ballon, courir après un avion

Bien sûr, les dirigeants de la FIFA, et singulièrement son président Gianni Infantino, sont tout sauf stupides. Ils pressentent que de nouvelles controverses risquent de voir le jour, et connaître un écho grandissant au fur et à mesure que la compétition de 2026 s'approchera, dans un contexte où les dégâts environnementaux des FIFA World Cups sont aujourd'hui largement renseignés



(Orr et al., 2022). Pour tenter d'éteindre le feu, la décision a été prise en mai 2023 d'organiser la phase préliminaire (12 groupes de quatre équipes chacun) à partir de « bases logistiques régionales ». En d'autres termes, il s'agit de créer une sorte de mini-championnats préalables, découplés les uns des autres, en privilégiant une optimisation des flux, ce qui est reconnu par Gianni Infantino lui-même : « Le défi, ce sera la logistique. Il est important pour nous de créer le bon environnement pour que les équipes et les fans soient placés dans les meilleures conditions possibles » (L'Équipe, 18 mai 2023). Il est vrai que le déroulement de la FIFA World Cup de 2026 sur un continent va générer des déplacements en avion de parfois six heures (plus de 4 000 km de distance entre Boston et San Francisco, rappelons-le), avec des changements de fuseaux horaires, ce qui pourrait impacter indirectement la compétition.

Mais une Coupe du monde de football ne s'arrête pas à une phase préliminaire, loin de là. De manière triviale, il s'agit juste d'une « mise en bouche » avant que les choses sérieuses commencent : les éliminations directes à partir de seizièmes de finales qui opposeront les 32 meilleures équipes du tournoi. La solution la plus simple est que les deux premiers de chacun des 12 groupes, plus les huit meilleurs troisièmes, atteignent les 32 dernières places et que huit matches, au lieu de sept, soient nécessaires pour finalement emporter le tournoi. D'autres ont estimé, au contraire, que les huit meilleurs vainqueurs de chaque groupe puissent automatiquement se qualifier pour les huitièmes de finale, les quatre autres vainqueurs de groupe et les huit deuxièmes jouant pour les rejoindre. C'est finalement la solution la plus simple qui l'a emporté, sur le modèle des précédentes FIFA World Cups. Or, très naturellement, la logique des « bases logistiques régionales » va éclater après la phase préliminaire, au profit d'un total brassage géographique.

À partir des seizièmes de finale, et jusqu'aux demi-finales, ce sont effectivement 30 matches (soit environ un tiers de l'ensemble des matches) qui auront lieu sans référence aux fameuses « bases logistiques régionales ». Bien au contraire, en fonction des résultats des équipes nationales au fur et à mesure de l'avancée de la compétition, des centaines de milliers de supporters



seront conduits à se déplacer des États-Unis au Canada, et du Canada au Mexique. Dans un article récent et très percutant, au titre sans ambiguïté (« Coupe du monde de football : la FIFA se moque-t-elle des enjeux environnementaux ? »), Raphaël Cannesant rappelle qu'en 2021, lors de la COP 26 à Glasgow, la FIFA annonçait fièrement un objectif de zéro émission nette de CO₂ d'ici 2040, et elle n'a pas hésité à communiquer sur le fait que la FIFA World Cup au Qatar était un modèle remarquable de durabilité (voir la Figure 2, tirée du panégyrique de Lundberg [2023]). La dissonance entre discours « green washing » et mise en pratique a certainement atteint des sommets lorsqu'il a été annoncé en novembre 2023 par le Sports Business Journal un contrat de sponsoring conclu entre la FIFA et le géant pétrolier saoudien ARAMCO, avec une recette estimée pour la FIFA d'environ 11 milliards de dollars US d'ici 2034. En clin d'œil à un film célèbre de Robert Guédiguian, nous pourrions écrire : une véritable « histoire de fou ».

Cela continue, encore et encore

Hélas, comme dans une médiocre série d'une plateforme de *streaming*, il semble que les épisodes narrant une nouvelle aberration qui suit la précédente ne sont pas près de s'arrêter, si l'on en croit ce que seront la « saison 2026 » et la « saison 2030 ». En 2026, la FIFA World Cup sera conjointement organisée par l'Espagne, le Maroc et le Portugal (Goff, 2023), et les vrais fans se félicitent déjà que le Maroc, une terre de passion footballistique, accueille enfin la compétition après quatre candidatures malheureuses (1994, 1998, 2006 et 2010). Certains sont en revanche plus interrogatifs d'y voir des matches délocalisés à Asuncion (Paraguay), Buenos Aires (Argentine) et Montevideo (Uruguay) pour fêter le centenaire de la première Coupe du monde de l'histoire. Quant à 2030, l'organisation de la FIFA World Cup par l'Arabie Saoudite, dans des conditions climatiques proches de celles du Qatar (sans parler de la question des droits humains), en dit long sur la religion du « *business as usual* » que cultive ostensiblement la FIFA.



Figure 2
Piliers stratégiques du développement durable rattachés à la FIFA World Cup au Qatar en 2022



Source: Lundberg (2023).

Bien sûr, nous sommes en phase avec la tribune de Julien Guyon publiée dans *Le Monde* en novembre 2021 lorsqu'il souligne l'importance de penser en 2026 un tournoi « *plus efficace, plus efficient et mieux rythmé* ». D'ailleurs, la FIFA a finalement changé son fusil d'épaule dans la direction suggérée par ce collègue. Mais il serait maladroit d'ignorer ou de refuser de voir qu'aucun effet d'expérience ne semble exister en matière d'attribution des FIFA World Cups. Les plus anciens se souviendront que la Coupe du monde de 1978 fut organisée en Argentine sous les hurlements des opposantes et opposants politiques que la junte militaire torturait atrocement à des centaines de mètres des stades (Scharpf



et al., 2023). Un semblant de prise de conscience a-t-il eu lieu depuis lors ? Il est permis d'en douter. Le constat ultime pourrait donc être amer : le football de l'élite, ou plutôt sa plus haute instance de régulation, fonctionne « hors sol », loin des problématiques sociétales et environnementales interpellant nos sociétés. Triste réalité qui désespèrera sans doute celles et ceux pour lesquelles et lesquels l'Humanisme associé à une pratique sportive n'est pas un vain mot.

Conclusion

La tonalité de la présente note de recherche est celle que l'on retrouve souvent dans des revues académiques anglo-saxonnes, qui ouvrent leurs colonnes à une prise de position de nature sociétale de la part d'un chercheur abandonnant un instant les atours habituels de la démarche scientifique pour provoquer le débat... quitte à être provocateur. C'est par exemple le cas de la plupart des revues de l'éditeur britannique Emerald à travers des « viewpoints » roboratifs. Comme nous l'avons souligné en préalable, l'absence de contre-pouvoir permet à la FIFA d'imposer son ordre économico-sportif en fonction d'objectifs de rentabilité de plus en plus déconnectés de considérations écologiques, et plus largement, de RSE. Latty (2011) va encore plus loin en parlant d'une véritable Lex FIFA dans la mesure où l'instance déploie aussi un ordre juridique transnational qui transcende les droits nationaux dans une sorte « d'extraterritorialité » délétère. Le nom même de « FIFA World Cup » démontre, si besoin était, que la compétition appartient purement et simplement à une organisation non étatique, qui la gouverne dans ses moindres détails.

L'un des plus surprenants paradoxes est le fait que si la FIFA n'apparaît pas sous la menace d'une supra-autorité pouvant influencer ses orientations stratégiques, elle est traversée elle-même par des jeux de pouvoir qui impactent fortement les processus décisionnels. Les acteurs dotés des capacités infrastructurelles les plus importantes, pour faire simple, les pays ayant une ancienne culture footballistique et disposant des moyens de communication, des capacités hôtelières et des stades *ad hoc*, sont en effet sous la pression de pays « périphériques » dont la voix prévaut tout autant lors



de l'attribution des différentes FIFA World Cups (Bishop et Cooper, 2018). La FIFA compte 211 associations nationales en 2023, réparties entre six confédérations régionales, le Royaume-Uni n'étant d'ailleurs pas représenté comme État souverain (ce qui lui permet de disposer de quatre équipes : Angleterre, Écosse, Irlande du Nord et Pays de Galles). Le système démocratique de vote ouvre ainsi la voie à tous les marchandages possibles dans l'achat de voix pour l'attribution d'un tournoi, et nul n'est besoin de rappeler plusieurs scandales à ce niveau, dont le plus célèbre est sans doute l'accusation de corruption de plusieurs présidents d'associations nationales en 2015. Il est hélas à craindre que tant que les fans de football les plus acharnés fermeront les yeux sur une telle réalité, et les aberrations qu'elle produit, en se précipitant dans les stades et devant leurs écrans de TV, rien ne changera vraiment au pays du « foot business ».

Références bibliographiques

- Bishop, M.-L., et Cooper, A. (2018). The FIFA scandal and the distorted influence of small states. *Global Governance*, Vol. 24, n° 1, pp. 21-40.
- Cannesant, R. (2023). Coupe du Monde de football : la FIFA se moque-t-elle des enjeux environnementaux ? *Mouv' Radio France* [en ligne], 1er décembre. https://www.radiofrance.fr/mouv/coupe-du-monde-de-football-la-fifa-se-moque-t-elle-des-enjeux-environnementaux-spoiler-oui-9717302 (consulté le 3 décembre 2023).
- Galbraith, J.-K. (1952/1993). American capitalism: the concept of countervailing power. New York: Routledge.
- Gallo, A. (2023). L'appel au boycott de la Coupe du monde de football au Qatar. Alternatives Non-Violentes, n° 208, pp. 21-23.
- Goff, S. (2023). 2030 World Cup hosts spread across 3 continents and 6 countries, FIFA says. *The Washington Post* [en ligne], October 4. https://www.washingtonpost.com/sports/2023/10/04/2030-world-cup-hosts-fifa/ (consulté le 12 novembre 2023)
- Guyon, J. (2021). Football: « La FIFA doit revoir le format de la Coupe du monde 2026 ». Le Monde [en ligne], 19 novembre. https://www.lemonde.fr/sport/article/2021/11/19/football-la-fifa-doit-revoir-le-format-de-la-coupe-du-monde-2026_6102686_3242.html (consulté le 6 juillet 2023).



- Latty, F. (2011). La Lex FIFA. In Maisonneuve, M. (Éd.), Droit et Coupe du monde (pp. 9-27). Paris : Economica.
- Lundberg, O. (2023). FIFA World Cup 2022 as a catalyst for environmental sustainability in Qatar. In Cochrane, L., et Al-Hababi, R. (Éds.), Sustainable Qatar: social, political and environmental perspectives (pp. 55-72). Cham: Springer.
- Orr, M., Murfree, J., Anahory, A., et Edwabne, R.-E. (2022). Environment and sustainability in FIFA World Cups. In Chadwick, S., Widdop, P., Anagnostopoulos, C., et Parnell, D. (Éds.), *The business of the FIFA World Cup* (pp. 106-118). London: Routledge.
- Paché, G. (2020). Sustainability challenges in professional football: the destructive effects of the society of the spectacle. *Journal of Sustainable Development*, Vol. 13, n° 1, pp. 85-96.
- Scharpf, A., Gläßel, C., et Edwards, P. (2023). International sports events and repression in autocracies: evidence from the 1978 FIFA World Cup. *American Political Science Review*, Vol. 117, n° 3, pp. 909-926.
- Wise, N., et Lee Ludvigsen, J.-A. (2022). Uniting, disuniting and reuniting: towards a "United" 2026. *Sport in Society*, Vol. 25, n° 4, pp. 837-846.